

Analyse des besoins sociaux - Fiche territoriale du Secteur d'Herbault

Septembre 2026

Le secteur d'Herbault ne représente que **3,4 % de la population d'Agglopolys**. Entre 2017 et 2023, sa **population a baissé de 2,2 %**, alors que celle de l'agglomération progressait de 0,9 %. Le **nombre de jeunes recule nettement** (- 11 % en six ans), tandis que **celui des 65 ans ou plus augmente**, notamment chez les 65-74 ans (+ 95 personnes).

Malgré ces évolutions, **l'indice de vieillesse reste le plus bas du territoire** : 96 habitants de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. **Près de 2 seniors de 80 ans ou plus sur 3 vivent seuls à domicile**, ce qui peut nourrir un **sentiment d'isolement**. Par ailleurs, la concentration des points d'accueil à Herbault éloigne des services les habitants des autres communes.

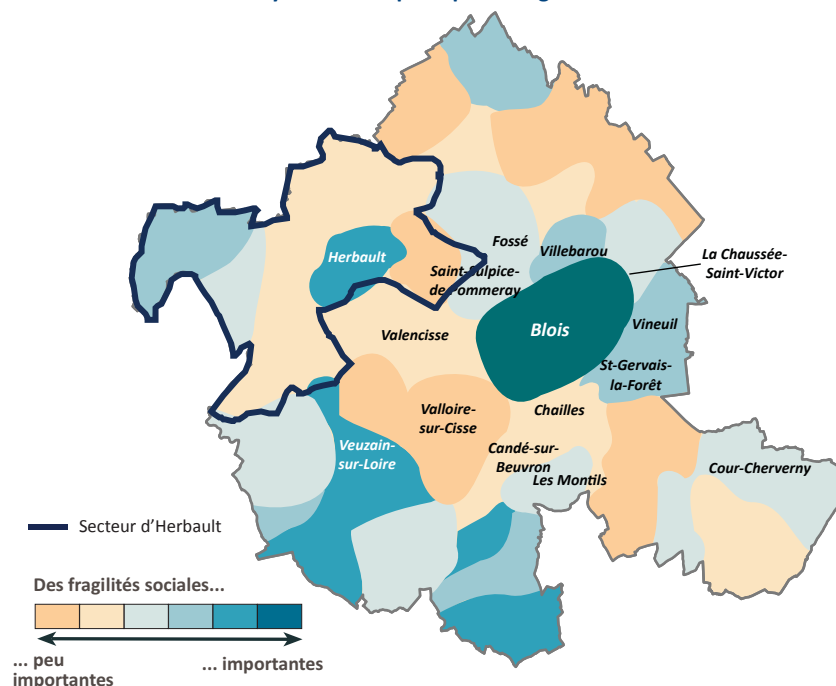
Le secteur compte **la plus faible proportion de familles avec enfant(s)** de l'agglomération. Les **employés sont sous-représentés**, alors que la

part d'ouvriers est la plus élevée de tous les secteurs et que les **artisans et commerçants y sont plus nombreux** qu'ailleurs. Cela induit un **revenu moyen inférieur à celui des autres secteurs** (hors Blois), mais supérieur à la moyenne régionale, et une **part importante de ménages non imposés**. Seuls **7,5 % des ménages sont à bas revenus**.

Le **niveau de chômage reste relativement faible**, mais connaît la plus forte hausse du territoire (+ 13,3 % en deux ans). **Les jeunes rencontrent peu de difficultés** : 14,4 % des 15-24 ans sont sans diplôme et 1 jeune sur 10 sorti du système scolaire n'est ni en emploi ni en formation.

Le secteur présente des **disparités internes** : **Herbault concentre l'essentiel des fragilités sociales**, alors même que son revenu moyen y est plus élevé que dans le reste du secteur.

Carte de synthèse des principales fragilités sociales



Carte de synthèse réalisée par l'Observatoire à partir d'une quinzaine d'indicateurs : catégories socioprofessionnelles, niveaux de revenus, part des foyers non imposés, allocataires CAF à bas revenus, part des familles monoparentales, des familles nombreuses, des personnes faiblement diplômées, des jeunes ni en emploi ni en formation, proportion de salariés précaires, à temps partiel, bénéficiaires du RSA

Répartition de la population par sexe et âge en 2023 et évolution (2017-2023)

51,2 % de femmes (Région Centre-Val de Loire : 51,5 %)

927 jeunes de
moins de 20 ans



25,1 %

de la population
- 102 en 6 ans (- 11 %)

2 071 personnes
de **20 à 64 ans**



56,2 %

de la population
- 84 en 6 ans (- 4,1 %)

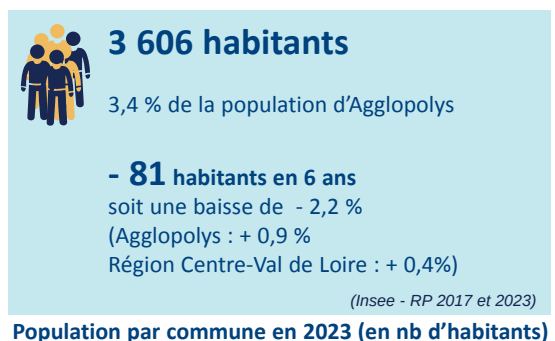
689 personnes
de **65 ans ou plus**



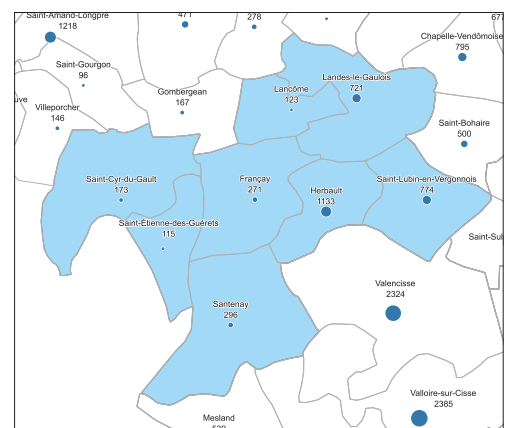
18,7 %

de la population
+ 104 en 6 ans (+ 15,2 %)

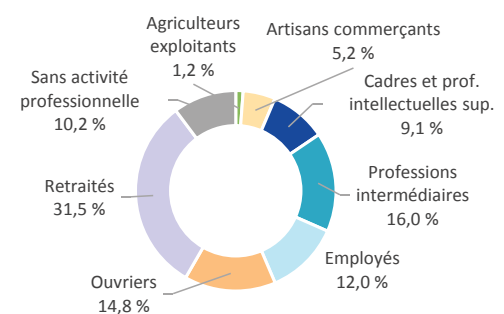
D'après source : Insee - RP 2017 et 2023



Population par commune en 2023 (en nb d'habitants)



Répartition par catégorie socioprofessionnelle de la population âgée de 15 ans ou plus



D'après source : Insee - RP 2023

Familles/ Enfance / jeunesse

1 603 ménages (Insee - RP 2018)

Attention : le nombre réduit de ménages nécessite d'utiliser ces chiffres avec prudence



59 familles de 3 enfants ou plus



11 % des familles avec enfants de moins de 25 ans
(Région : 16 %)
- 30 en 6 ans (- 33,4 % ; Région - 0,7 %)



101 familles monoparentales

18 % des familles avec enfants
(Région : 29 %)

21 enfants vivent dans une famille ne comptant aucun actif en emploi (3,7 % ; Région : 9,6 %)

88 vivent dans une famille à bas revenu
(en baisse de 31 % en 2 ans ; Loir-et-Cher : - 0,7 %)

(Insee - RP 2017 et 2023 ; CAF 2023 et 2025)



32 naissances domiciliées en 2025
en baisse de 11 % depuis 6 ans (Région : - 14 %)

Aucune structure d'accueil collectif

103 places chez les assistants maternels,
soit au total 97 places pour 100 enfants nés entre 2022 et 2024 (Loir-et-Cher : 79 pour 100)

(Insee - Etat civil ; Conseil départemental de Loir-et-Cher)



328 jeunes âgés de 15 à 24 ans
- 9,5 % en 6 ans (Agglopolys : + 3,2 % ; Région : + 2,8 %)



Parmi les jeunes de 15 à 24 ans sortis du système scolaire

27,5 % diplômés d'un BAC+2 ou plus
(Région : 24,5 %)

14,4 % sans diplôme (Région : 21,8 %)

11,1 % de jeunes non insérés

soit 36 jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation
(Région : 15,6 %)

(Insee - RP 2017 et 2023)



27 demandeurs d'emploi de catégorie A
âgés de moins de 25 ans au 31/12/2025
(cat A : n'ayant pas travaillé dans le mois)

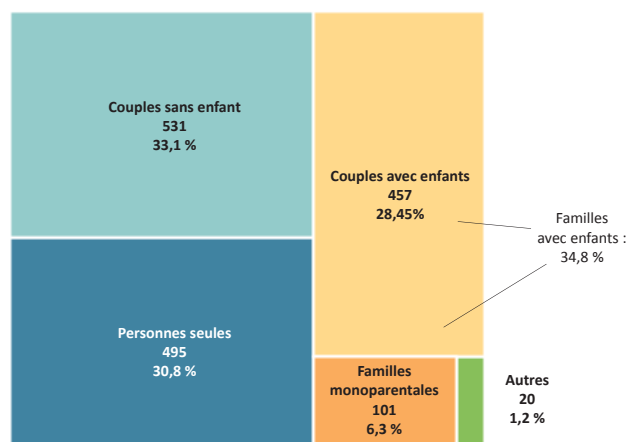
(France Travail DEFM au 31/12/2025)

21 jeunes ont bénéficié d'au moins un entretien avec un conseiller insertion de la Mission locale du Blaisois en 2025.

3 d'entre eux ne disposent pas du permis de conduire
(Agglopolys : 47 % ; Loir-et-Cher : 38 %)

(Missions locales - 2025)

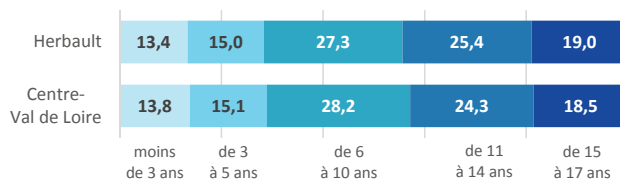
Répartition des ménages selon leur composition



D'après source : Insee - RP 2023

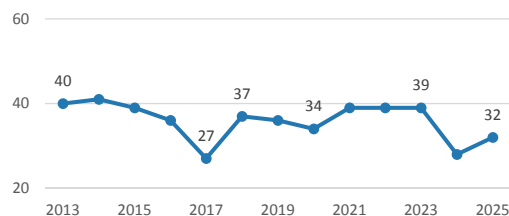
Un **ménage**, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes ne soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut aussi être composé d'une seule personne ou de plusieurs familles.

Répartition des mineurs par classe d'âge



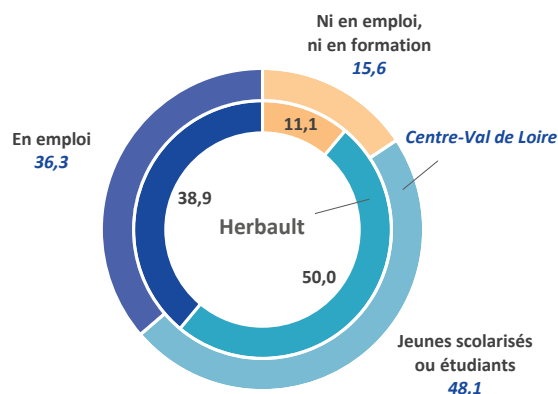
D'après source : Insee - RP 2023

Évolution du nombre de naissances domiciliées



D'après source : Insee - Etat civil

Répartition des jeunes de 15 à 24 ans selon le type d'activité



D'après source : Insee - RP 2023

Pauvreté / précarité



Revenu fiscal moyen 2023 : 32 219 euros
2 953 euros de plus que le revenu moyen de l'ensemble des foyers fiscaux de la Région

(DGFP)

Taux de pauvreté en 2023 : 16,4 % pour l'ensemble du territoire d'Agglopolys (Région : 14,5 % ; France métropolitaine : 15,9 % - Chiffre non disponible pour le territoire)

(Fichier FiLoSoFi2 2023)



80 ménages à bas revenu en 2025, soit 7,5 % des ménages (Agglopolys : 21,7 %)

- 22,3 % sur 2 ans

(Agglopolys : + 2,1 % ; Loir-et-Cher : + 1,7 %)

(Insee - RP 2023, ménages de moins de 65 ans ; CAF 2024 et 2025)



632 emplois

1,2 % des emplois du territoire d'Agglopolys

184 salariés en emploi précaires*

12,4 % des salariés résidant au sein du secteur (Région : 15,1 %)

- 0,7 % en 6 ans (Région : + 1,8 %)

* contrats courts, intérim. Apprentis non pris en compte (Insee - RP 2013 et 2018)



Un niveau de chômage peu élevé :

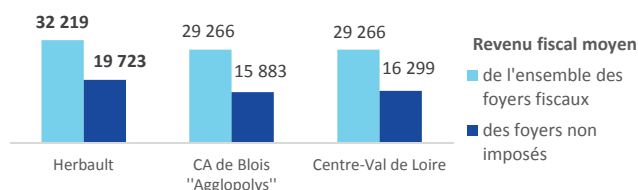
221 demandeurs d'emploi

de cat. A, B ou C fin 2025, dont **110 de cat. A***

+ 13,3 % en 2 ans (Agglopolys : + 8 %)

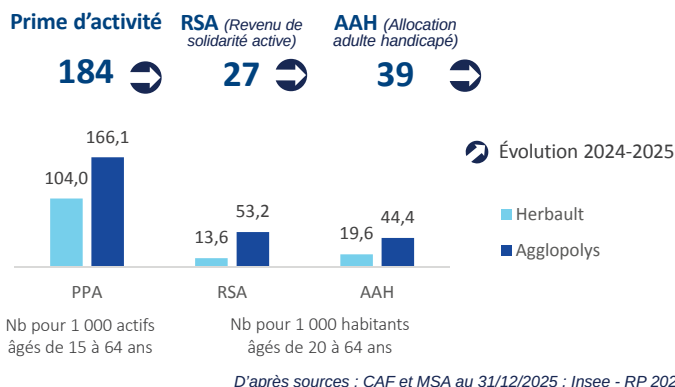
* n'ayant pas travaillé dans le mois (France Travail DEFM au 31/12/2025)

Revenu fiscal moyen des ménages en 2023 (en euros)



D'après sources : DGFP

Allocataires de la prime d'activité, du RSA ou de l'AAH fin 2025



Minimum vieillesse : 879 pour l'ensemble du territoire d'Agglopolys au 31/12/2025 (données non disponibles pour le territoire)

(Cnav - MSA 2025)

Logement / Habitat / Hébergement / Mobilités



1 826 logements en 2023, dont **87,3 % de résidences principales** (Région : 84 %)

8,4 % de logements vacants (Agglopolys : 9,4 % ; Région : 9,6 %)

81,9 % de propriétaires (Agglopolys : 59,2 % ; Région 64,1 %)

(Insee - RP 2023)



48 logements sociaux,

soit **0,5 % du parc social** du territoire d'Agglopolys

Un ratio de 3 logements sociaux pour 100 résidences principales (Agglopolys : 21 % ; Région 16 %)

(RPLS 2025 - logements sociaux des organismes HLM, Insee - RP 2023)

Une forte pression sur le parc social d'Agglopolys : **4,9 demandes de logement** pour une attribution en 2025 (données non disponibles pour le territoire)

(Région : 4,1)

(AFIDEM/Système National d'Enregistrement de la demande de logement social (SNE) 2025)



Seulement **2 ménages aidés** dans le cadre du **FSL** (Fonds de solidarité du logement) en 2025,

(Agglopolys : 9 ‰)

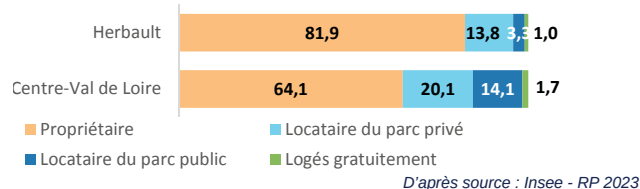
(Conseil départemental (service FSL) 2025 ; Insee - RP 2023)

4,8 % de ménages sans voiture

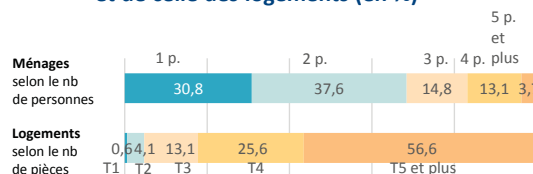
(Région : 13,4 % ; 77 ménages concernés)

(Insee - RP 2023)

Répartition des ménages selon leur statut d'occupation (en %)



Répartition comparée de la taille des ménages et de celle des logements (en %)



0,3 % de logements suroccupés

70,9 % de logements sousoccupés

D'après source : Insee - RP 2023

Vieillesse / Grande dépendance / Handicap / Aide aux aidants



Un indice de vieillesse très modéré :

96 habitants de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans

(Région : 104)

Entre 2017 et 2023, le territoire gagne :



+ 30,2 % de seniors âgés de **65 à 74 ans**, soit **95 habitants supplémentaires** de la tranche d'âge (Région : 10,4 %)



+ 2,4 % de seniors âgés de **75 ans et plus**, soit **9 habitants supplémentaires** (Région : 8,1 %)



200 personnes de 80 ans ou plus résident à domicile dont **62 % seules** (Région : 61 %)

(Insee - RP 2017 et 2023)



Taux de pauvreté en 2021 : **9,5 %** pour les ménages de **60 à 74 ans** du territoire d'**Agglopolys** (Région : 9,7 %) ; **7,8 %** pour ceux de **75 ans et plus** (Région : 9 %)

Source : (Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier FiloSoFi 2021)



56 bénéficiaires de l'APA à domicile fin 2025, soit **14,7 %** des personnes de **75 ans et plus** (Agglopolys : 15,2 %)

23,2 % en situation de dépendance (GIR 1 ou 2)

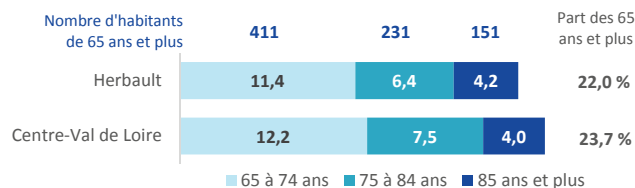


33 allocataires de la PCH (Prestation de compensation du handicap)

NB : La PCH regroupe, ici, l'ensemble des aides destinées à compenser le handicap, dont celles à la parentalité.

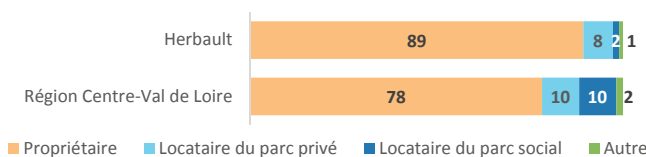
(Conseil départemental de Loir-et-Cher 2025, Insee - RP 2023)

Répartition de la population de 65 ans et plus par classe d'âges (en %)



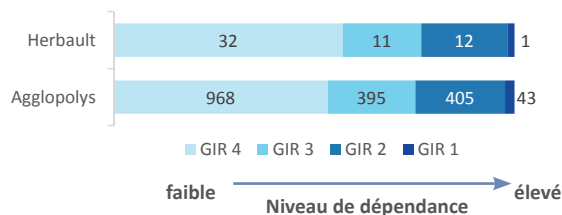
D'après source : Insee - RP 2023

Répartition des ménages de 65 ans et plus* selon leur statut d'occupation (en %)



* Ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus.
D'après source : Insee - RP 2023

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR fin 2025 (en %)



Gérée par le Département, l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) est une prestation destinée à rémunérer les services à domicile ou en établissement nécessaires à la prise en charge d'une personne âgée de 60 ans ou plus et ayant perdu tout ou partie de son autonomie. Elle est attribuée en fonction du niveau de perte d'autonomie de la personne (évalué par GIR) et est calculée selon le niveau de ressources.

D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher au 31/12/2025

Accès aux droits / numérique

En 2023, **14 %** des habitants de **18 à 65 ans** éprouvent des **difficultés à utiliser les outils numériques** en Centre-Val de Loire.

(Enquête sur l'illettrisme et l'illectronisme en région Centre-Val de Loire, 2023, GIP ALFA Centre-Val de Loire)

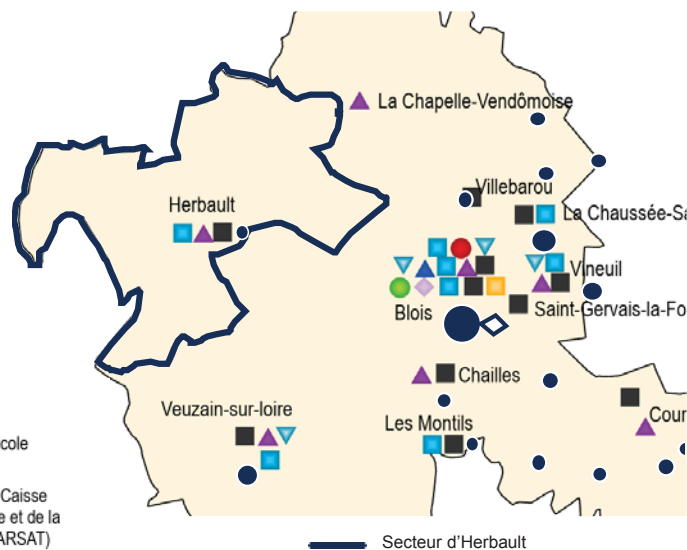


1 lieu avec présence de conseillers numériques sur certains créneaux horaires (Maison des Solidarités)

L'espace **France services d'Herbault** propose un accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives.

(Observatoire de l'économie et des territoires 2026)

Lieux d'accueil des principaux acteurs sociaux ou administratifs



NB : Pour des raisons de lisibilité, l'intégralité des services n'a pu être représenté (Préfecture, mairies, etc.)

Observatoire d'après sources diverses

Périmètre d'intervention du CIAS du Blaisois

Présence dans la commune d'au moins un point d'accueil

◆ Caisse d'allocation familiales (CAF)
● Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

■ Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) ou permanence

▲ Espace France services

▲ Maison de la justice et du droit

■ Maison départementale des solidarités (MDS) ou antenne ou permanence

▼ Mission locale ou permanence

● Mutualité sociale agricole (MSA)

■ Service social de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)

● 10
● 1 Conseillers numériques

◇ Cité du numérique

